



PLAN D'ACTION **ARECAP*** - CAVEM

« Lutte contre les ravageurs de palmiers - *Charançon rouge et ... papillon* »

- **DÉMONSTRATION** de "Vaccination" sur 3 ans, avec un suivi, conduite à l'échelle d'un territoire de 350 Km² -

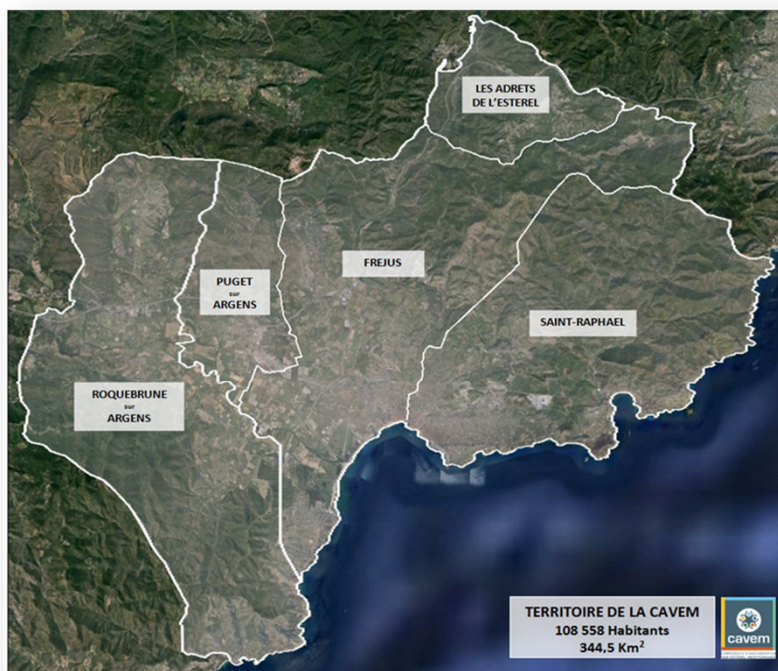
Un Territoire s'engage en masse... pour sauver ses palmiers !



* **Action en Réseau pour l'Eradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers**



Les 5 Communes de la CAVEM s'impliquent dans une **DÉMONSTRATION PROSPECTIVE** ... dédiée, à terme, à contribuer à la sauvegarde des palmiers de la Côte d'Azur et de la Riviera Italienne



FRÉJUS

→ 52 203 habitants / 102,3 km²

SAINT-RAPHAËL

→ 34 269 habitants / 86,9 km²

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

→ 12 708 habitants / 106,1 km²

PUGET-SUR-ARGENS

→ 6 722 habitants / 26,9 km²

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

→ 2 656 habitants / 22,3 km²

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE (CAVEM)

Un Elu référent porteur du Plan : [Dr Nello BROGLIO](#), Maire des Adrets de l'Estérel - Vice-Président CAVEM

Un Groupe de Travail Intercommunal, assisté de scientifiques et soutenu par les instances officielles avec l'appui du CMSP et de l'association locale de propriétaires Propalmes83

ETAT DES LIEUX

Côte d'Azur en 2007 = 150 000 sujets de *Phoenix canariensis* menacés par le Charançon Rouge + nombreuses autres espèces attaquées par le papillon '*Paysandisia archon*'

Aujourd'hui en 2016 = **Perte > 25 %** de la population des *Phoenix canariensis*

**UNE STRATEGIE DE LUTTE OBLIGATOIRE (Arrêté ministériel du 21/07/2010 modifié)
contre le Charançon Rouge du Palmier (CRP)**

Remarque : Sur la CAVEM, se trouvent + ou – **2 à 3 %** des *Phoenix canariensis* de la Côte d'Azur ...
... *Nice doit en abriter aux alentours de 10 %*



30 octobre 2015



1er mars 2016



Quelle stratégie employer : La CAVEM choisit l'injection de *Benzoate d'Emamectine*

Période	Stratégie 1		Stratégie 2		Stratégie 3
du 1er mars au 30 juin	5 applications d'une préparation de nématodes entomopathogènes espacées de 21 jours doivent être réalisées sur cette période	OU	4 applications de traitements insecticides espacées de 21 jours à 1 mois ou une alternance d'applications d'une préparation de nématodes entomopathogènes et de traitements insecticides espacées de 21 jours à 1 mois doivent être réalisées sur cette période	OU	<p>1 application par injection de benzoate d'emamectine autorisée pour usage. traitement réalisé une fois par an en période printanière du 1er mars au 30 juin ou en période automnale du 1er septembre au 15 novembre. Application faite par 2 à 4 trous disposés en hélice autour du stipe (profondeur 15 à 30 cm mais ne représentant pas plus de 1/3 du diamètre du stipe) recevant 50 ml de produit pur sont répartis équitablement dans les différents trous.</p> <p>Trous à hauteur d'homme sauf si petit sujet (alors distance entre points d'injection et base de couronne ne doit pas être inférieure à 50 cm)</p>
du 1er juillet au 31 août	2 applications de traitements insecticides espacées de 21 jours à 1 mois doivent être réalisées sur cette période.		Aucune application de traitement ne sera effectuée sur cette période.		
du 1er septembre au 15 novembre	5 applications d'une préparation de nématodes entomopathogènes espacées de 21 jours doivent être réalisées sur cette période		4 applications de traitements insecticides espacées de 21 jours à 1 mois ou une alternance d'applications d'une préparation de nématodes entomopathogènes et de traitements insecticides espacées de 21 jours à 1 mois doivent être réalisées sur cette période.		

Par ailleurs, l'arrêté ministériel du 21/07/2010 modifié relatif à la lutte contre le CRP précise que [A l'exception des traitements effectués en cultures protégées non accessibles aux pollinisateurs, les inflorescences de tout palmier traité par pulvérisation foliaire ou traitement du sol avec des préparations insecticides à base d'imidaclopride ou en injection par des préparations insecticides à base de benzoate d'emamectine doivent être coupées et éliminées durant le traitement et à leur émergence durant l'année qui suit le traitement.]

Objectif = Réduire de façon très significative la population de Charançons rouges, en 3 ans.



COUTS COMPARATIFS ACTUELS DES TRAITEMENTS

Coût actuel **Traitement par injection au « Benzoate d'Amamectine »** = ~~280~~ €

[Rendement moyen = 40 à 50 palmiers / Applicateur / jour
Injections de Benzoate d'Amamectine = 50 ml X 3 ans maximum]
(en 1 seule application annuelle)

**Négocié ARECAP =
72 € TTC** incluant
suppression des inflorescences

Coût **Traitement alterné Nématodes entomopathogènes + Insecticide « Imidaclopride »** = 400 €
(en 8 applications annuelles alternées)

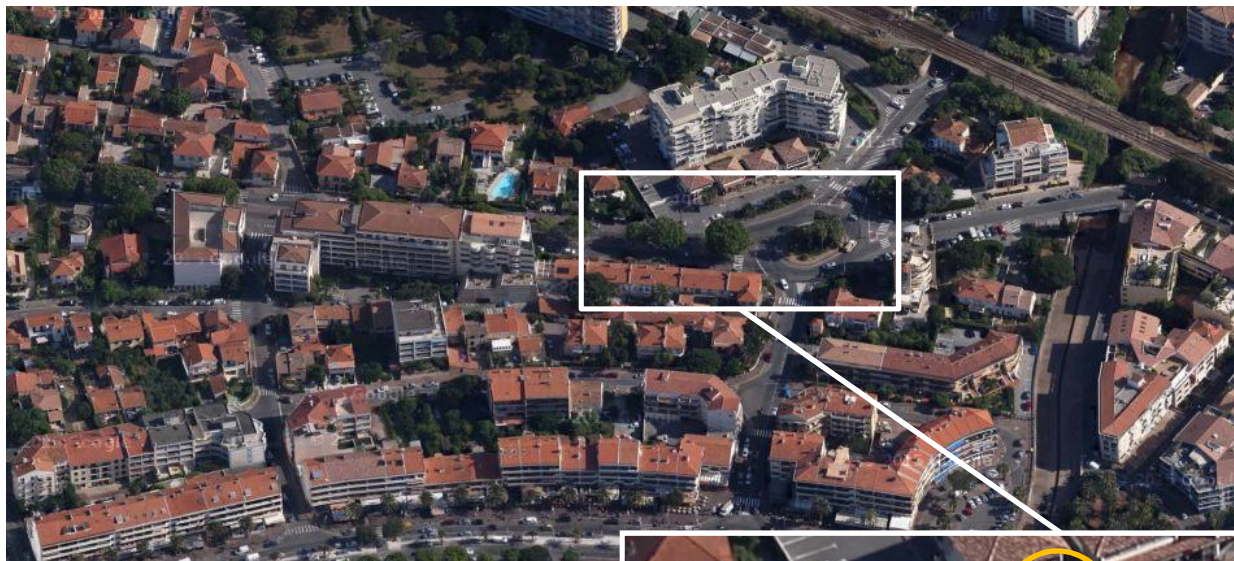
Coût moyen d'un **Assainissement** = 350 à 600 € / palmier, suivi de traitements ultérieurs

Coût d'un **Abattage avec Evacuation** = > 1000 à 1500 € / palmier suivant difficulté

Quel Budget pour la PACA (?) pour quels Résultats (?)

Coût PATRIMONIAL ... Inestimable ... Economiquement, si perte de 50 000 Phoenix canariensis sur les 150 000 sujets de la Côte d'Azur... en hypothèse minimale, cela représenterait une valeur moyenne d'au moins 5000 € / palmier, ce qui conduirait à une perte > 250 millions d'Euros, plus des coûts d'abattage d'au moins 50 millions d'Euros et des coûts de remplacement ...!!!)

Repérage systématique des palmiers sur photos aériennes + ajustements *in situ*



Assistance de l'équipe
SIG* intercommunale

**Système d'Information Géographique*

Action de **Diagnostic**
sur **orthophotos**
à réaliser "quartier
par quartier" sur tout
le territoire de la
CAVEM
-démarrage immédiat-





**Chantiers de traitements groupés avec un même tarif négocié « Public / Privé »
*Encadrement scientifique par l'INRA : Dr Michel FERRY (Station Phoenix - Espagne)***

- 1- Quels **sujets traiter** et comment traiter les **différentes catégories** (Espèces et âges) ?
*le maximum de *Phoenix canariensis* et tous les palmiers patrimoniaux (*Jubea*, etc...)*
- 2- Actions complémentaires spécifiques à conduire par (et chez) les **Pépiniéristes**
- 3- Mise en place d'une Surveillance et d'un **Contrôle dans les Grandes Surfaces de Ventes** (assistance FREDON)
- 4- Un rôle « de **formateur et d'accompagnement** » pour les techniciens de la **FREDON**
- 5- Un rôle « d'**applicateur** » pour les **professionnels** certifiés et agréés **du territoire**
- 6- Un rôle « d'**intervenant technique et veilleur** » pour les **techniciens spécialisés des villes**
- 7- Un rôle « de **citoyen d'alerte** » pour les **représentants privés** des groupements de quartier
- 8- **Ouverture et gestion d'un site Web dédié – Informations + Résultats (CAVEM)**

<http://www.cavem.fr/>





Suivi des chantiers et observations des résultats à 3, 6 et 9 mois après injections

OBSERVATIONS DES APPARITIONS de SYMPTOMES POST – INJECTIONS :

- 1- Une Observation attentive à conduire en amont des traitements contre le CRP
- 2- Surveillance et traçabilité des interventions d'injection des palmiers (aide SYNGENTA)
- 3- Elimination des sujets non récupérables (respect rigoureux des protocoles)
- 4- Implication de la FREDON dans le suivi

MISES EN PLACE DE PIEGES A PHEROMONES : (= Suivi de l'évolution de la population de CRP) (4 pièges / hectare à + ou -15 € le piège)

- 1- Installations et Surveillances par les techniciens de la FREDON
- 2- Assistance des techniciens des villes et de la CAVEM

MISES EN PLACE D' ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

- 1- Rédaction et vote d'arrêtés municipaux appuyant le traitement obligatoire des palmiers
- 2- Réduction du recours systématique des collectivités à la plantation de palmiers
- 3- Instauration d'une réglementation restrictive à la plantation des palmiers dans PLU et PC
- 4- Signature d'une « **Charte de bonne conduite** » pour sauvegarder les palmiers du territoire

Coût estimé de l'opération de Démonstration sur la CAVEM

Environ 4500 traitements X 3 ans X 72 € TTC = **1 Million d'Euros**

...grâce au partenariat **Collectivités** + Associations de **Particuliers** + **INRA**
+ **FREDON PACA** + **Chambre Agriculture Var** + **SYNGENTA** + **Professionnels** du territoire

Qu'attend-t-on de cette démonstration en vraie grandeur ?

Aujourd'hui = Les actions sont rares, **dispersées**, mal suivies ... **INEFFICACES A TERME**

Demain (= dans 1 à 2 ans) = en fonction des résultats de la démonstration CAVEM :

- Arrêt des traitements car inefficacité démontrée sur la population des CRP

soit - **Généralisation des vaccinations de masse sur tout le territoire national suivie de la mise en œuvre d'une lutte sur les foyers résiduels en privilégiant le "biologique" rendue possible grâce à une diminution significative de la population de charançons ...**

**L'Enjeu... une Action globale sur la Côte d'Azur, la Riviera italienne, l'Espagne ...
via un projet européen LIFE**

De l'horreur à l'espoir : 2015 ... une véritable hécatombe sur le territoire



2016 ... l'hécatombe est stoppée grâce au partenariat **ARECAP**

ENGAGEZ - VOUS...

avec **ARECAP**

pour sauver les Palmiers

de la

Côte d'Azur !

